

# Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Paul Valéry - CPGE - MP2I

## Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

## Lycée Paul Valéry - CPGE - MP2I (31682)

### Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 14%

## Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Paul Valéry - CPGE - MP2I (31682)	Jury par défaut	Tous les candidats	48	2442	970	620	50

## Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Paul Valéry - CPGE - MP2I (31682)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	471	155	103	6	12 %
			Masculin	1971	815	517	44	88 %
			<b>Total</b>	<b>2442</b>	<b>970</b>	<b>620</b>	<b>50</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Paul Valéry - CPGE - MP2I (31682)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	9	1	1	0	0 %
				Sans mention	179	12	4	1	2,1 %
				AB	485	85	19	2	4,3 %
				B	818	367	194	24	51,1 %
				TB	601	433	347	19	40,4 %
				TBF	70	60	49	1	2,1 %
				<b>Total</b>	<b>2162</b>	<b>958</b>	<b>614</b>	<b>47</b>	<b>100 %</b>
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	1	0	0	0	
				B	2	0	0	0	
				<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
			Baccalauréat Professionnel	AB	1	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	181	9	6	3	100 %
				AB	40	0	0	0	0 %
				B	29	0	0	0	0 %
				TB	21	1	0	0	0 %
				TBF	4	2	0	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>275</b>	<b>12</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Paul Valéry - CPGE - MP2I (31682)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	1938	932	601	45	90 %
			En réorientation	157	16	6	2	4 %
			Non scolarisés	43	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	297	18	10	3	6 %
			Autres	7	4	3	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>2442</b>	<b>970</b>	<b>620</b>	<b>50</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Paul Valéry - CPGE - MP21 (31682)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	1357	596	377	24
			Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	634	344	228	21
			Autres doublettes	95	9	3	1
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Paul Valéry - CPGE - MP2I (31682)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	65,1 %	62,8 %	62 %	52,2 %
		Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	30,4 %	36,2 %	37,5 %	45,7 %
		Autres doublettes	4,6 %	0,9 %	0,5 %	2,2 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).



**Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

**Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

## Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes en spécialités scientifiques	Moyennes sur les bulletins, résultats du bac (si disponibles), appréciations.	Essentiel
	Niveau en LV1	Moyennes sur les bulletins, appréciations.	Très important
	Niveau en Français et philosophie	Moyennes sur les bulletins, appréciations, notes aux épreuves anticipées de Français.	Très important
	Option mathématiques expertes	Moyenne sur les bulletins (si l'option a été suivie), appréciations.	Très important
	Enseignement scientifique.	Moyennes sur les bulletins, appréciations.	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Acquisition méthode expérimentale scientifique	Appréciations des enseignants des disciplines scientifiques.	Important
	Capacités calculatoires	Appréciations des enseignants des disciplines scientifiques.	Important
Savoir-être	Assiduité et ponctualité	Consultation des bulletins.	Essentiel
	Curiosité intellectuelle	Lettre de motivation avec mise en avant de l'intérêt pour la formation et ses débouchés	Important
	Capacités d'organisation du travail personnel	Appréciations sur les bulletins, y compris dans les disciplines qui ne sont pas au programme de la filière MP2I.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt pour l'informatique et ses applications	Lettre de motivation : compétences et connaissances acquises, y compris hors milieu scolaire.	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Cohérence et réalisme du projet	Lettre de motivation détaillée.	Important
	Préparation du projet d'orientation	Participation aux journées portes ouvertes, contact avec le lycée Paul Valéry.	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	engagement effectif	engagement effectif	Complémentaire

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

**Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?**

Non.

## Critères éliminatoires

**Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures**

La commission d'examen des candidatures était composée des enseignants de la filière MP2I/MPI et de la cheffe d'établissement. Les éléments pris en compte dans la lecture des dossiers ont été les spécialités de 1ère et Terminales avec prioritairement les spécialités mathématiques, physique/chimie, NSI, SI et les combinatoires qui gardent obligatoirement mathématiques en terminale. Dans le cas de l'absence de NSI dans la doublette de spécialités de terminale, la lettre de motivation faisant état d'activités autour de l'informatique et / ou du numérique a été lue avec grande attention et prise en compte. Les moyennes ont été prises en compte dans ces matières (1ère et Terminale) ainsi que celles de français (1ère) et anglais. De même le classement du candidat dans ces différents groupes ou classes. Les remarques des enseignants concernant le comportement et le sérieux ont été pris en compte (y compris dans les matières qui ne sont pas présentes en MP2I). Les options en particulier maths expertes ont agi comme un bonus pour le candidat au regard de ses moyennes et son positionnement dans le groupe

## Critères « parcours en cordée de la réussite »

**Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures**

pris en compte mais non déterminant

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des candidatures était composée des enseignants de la filière MP2I/MPI et de la cheffe d'établissement. Les éléments pris en compte dans la lecture des dossiers ont été les spécialités de 1ère et Terminales avec prioritairement les spécialités mathématiques, physique/chimie, NSI, SI et les combinatoires qui gardent obligatoirement mathématiques en terminale. Dans le cas de l'absence de NSI dans la doublette de spécialités de terminale, la lettre de motivation faisant état d'activités autour de l'informatique et / ou du numérique a été lue avec grande attention et prise en compte. Les moyennes ont été prises en compte dans ces matières (1ère et Terminale) ainsi que celles de français (1ère) et anglais. De même le classement du candidat dans ces différents groupes ou classes. Les remarques des enseignants concernant le comportement et le sérieux ont été pris en compte (y compris dans les matières qui ne sont pas présentes en MP2I). Les options en particulier maths expertes ont agi comme un bonus pour le candidat au regard de ses moyennes et son positionnement dans le groupe

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.



## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les spécialités scientifiques sont obligatoires pour pouvoir prétendre à une MP2I : mathématiques, physique/chimie, NSI, SI en première. Les mathématiques sont indispensables en spécialité de Terminale. Tout ce qui montre votre appétit et votre curiosité pour les sciences en général et l'informatique en particulier est apprécié de même qu'une vraie capacité à l'effort et au travail

**Signature :**

ADELINE RAGUET,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée Paul  
Valery